

Numéro 91 - Hiver 2003-2004

*Inauguration de la promenade
de Saint-Séverin*



PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

La Vaux, 8
4550 Nandrin

Tél. : 04.371.28.67

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://membres.lycos.fr/ppna>

Banque :

068-2318469-02

Cotisation annuelle : 7,5 €

Comité de rédaction :

Yvon Carpeaux, la Forge
Claude et Micheline Delbrouck,
Fraigneux

Jean-Marie Delmotte, Neupré
Jean-Claude Dumoulin, Sotrez
Gabriel de Potter, la Vaux
Michel Hofinger, Croix-André
André Matriche, Croix-Claire
René Mawet, la Vaux
Serge Mottet, Villers - Centre
Jacques Tilman, les Marlières
Éric Verga, Nandrin - Centre
Luc Willems, Clémodeau

*Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie*

Sommaire

Éditorial

253

Vie de l'association

Assemblée générale du 28 octobre 20034

Événements

Inauguration de la promenade balisée de
Saint-Séverin.....7

Environnement

C'est combien ton empreinte écologique ? 10

Nature

Devine qui vient manger chez nous
aujourd'hui ?12

Publication

L'histoire de nos arbres14

Environnement général

Organismes génétiquement modifiés16

Ça se passe près de chez vous

Événements organisés par les Jeunes
Naturalistes du Condroz.....19

Notre patrimoine local

Arbres et haies remarquables20

Cotisations20

25

Cher membre,

Et voilà... Nous y sommes : en ce début 2004, notre association entame sa 25^e année d'existence... Il y a de l'anniversaire dans l'air ! 25 ans... C'est un beau bail. Mais ce numéro n'est pas (encore) consacré à un bilan, une rétrospective, des perspectives ou un album souvenir... Il nous reste encore une petite année pour le faire ensemble !

Pour l'heure, nous avons envie de préparer ces quelques événements qui nous permettront d'aller ensemble à la rencontre de notre patrimoine local.

Notre environnement nandrinois n'échappera, pas plus cette année que les autres, à la cohabitation du beau et du laid, de la restauration et de l'enlaidissement, de la fleur sauvage et de la cannette pliée, de l'eau épurée et de l'eau polluée, de la réaffectation bien intégrée de bâtiments au gâchis de projets urbanistiques surdimensionnés.

Difficile dans tout cela de ne pas faire la navette entre le ravissement et la rage !

Les seules inflexions positives par rapport à l'état de l'environnement dans notre commune viendront de celles et ceux qui ont obtenu le mandat politique pour le faire et de toutes celles et ceux qui, parmi nous, simples citoyens, sont sensibles à la notion de patrimoine collectif et peuvent, de manière directe ou indirecte, faire entendre leur avis.

Vous en faites partie.



Notre Assemblée générale du 28 octobre 2003

Malgré une information un peu discrète (page 4 de couverture de notre dernier bulletin), la soirée réunit 15 membres dans la salle Philippe de l'ancienne école de l'État.

Le "couac" au démarrage* a en fait insufflé une ambiance particulièrement joviale et ce, avant même qu'elle ne commence ! Le ton des dernières assemblées fut une nouvelle fois de mise : retrouvailles, ambiance à la fois attentive et décontractée, petite librairie environnementale gratuite, verre(s) de l'amitié et même séquence "cinéma". Voici une brève synthèse du rapport moral 2003.

Gestion de l'ASBL et des projets

- Tenue de 9 Conseils d'administration + 1 Assemblée générale + 4 réunions collectives (préparation des événements) + 5 travaux en groupes de travail restreints (recherche historique, balisage de promenade, prise de photographies, édition du bulletin, entretien de sites).

Événements

- Journée "Ruisseaux" (Fond d'Oxhe, 1er juin, 50 participants) + animation sur le même thème avec les Scouts de Nandrin.
- Édition de la carte de promenade de Saint-Séverin (impression laser couleurs, modèle "Carnet vosgien").
- Inauguration de la promenade (Saint-Séverin, 28 septembre, 30 participants).

* Les clés du local restaient désespérément introuvables alors que l'heure tournait et que les membres affluaient. Après une série de coups de fil (dont un vers notre bourgmestre, à ce moment dans le Midi de la France !) et la bonne volonté de tous, tout finit par s'arranger...

Éditions

- 4 bulletins (patrimoine local, historique et écologique, conseils au quotidien, environnement général, "jeux", humour et poésie, copie des courriers officiels, annonce événements...).

Contacts, interpellations

- Syndicat d'initiative (projet de carte avec itinéraires pédestres et cyclistes, en collaboration avec l'IGN).
- CCAT (arbres et haies remarquables).
- Administration communale (invitation à l'inauguration du sentier balisé).
- Collaborations ponctuelles avec les Jeunes Naturalistes du Condroz, coup de main au comité de quartier de la rue des 6 Bonniers à Villers.
- Contacts avec la Région wallonne (AHR, réglementations, documentation...).

Réalisations et chantiers

- Réalisation d'un atlas photographique des arbres et haies remarquables de l'entité (la photographie d'1/3 de la liste officielle a été réalisée). Lors de la soirée, nos membres qui se sont impliqués dans ce projet nous ont présenté une sélection de leurs meilleurs clichés, tant sur Nandrin que sur Villers.
- Cartographie de l'état de santé du réseau hydrographique.
- Réalisation d'un fonds de carte digitalisé à usage multiple (dont vous avez pu voir une première application dans le dernier bulletin avec l'atlas des ruisseaux).
- Valorisation de l'ancien métier à cercler (rue des Martyrs à Nandrin).
- Recherches (histoire de Nandrin au Moyen Âge, historique du Moulin de la Forge, photos actuelles et anciennes...).
- ...

Types d'investissement

Les membres s'investissent de différentes manières :

- en soutenant l'action générale de l'ASBL (membres cotisants) ;
- en approuvant les rapports d'activité et en participant aux choix et grandes orientations (membres participant à l'Assemblée générale annuelle) ;
- en devenant administrateurs (9 CA en 2003) ;
- en participant à des groupes de travail (atlas des arbres remarquables, bulletin, agrément de la Région wallonne pour le balisage...) ;
- en participant à la préparation des événements (journées ruisseaux, balade de Saint-Séverin...) ;
- en menant des recherches ou travaux personnels (histoire de lieux ou de sites, impression de documents ou d'affiche pour les Journées du patrimoine, maintenance du site...) ;
- en aménageant des sites ou itinéraires (balisage à Saint-Séverin, installation d'escaliers dans le bois de Falogne à Yernée, entretien du métier à cercler à Nandrin.

Rapport financier

Bilan financier arrêté le 28 octobre 2003

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Report 2002-2003	1866,68	Publication "PPNa-Contact"	261,20
Cotisations	568,55	Cotisation Inter-Envir. Wallonie	37,18
Vente cartes promenades	9,00	UGA code rural wallon	21,83
Intérêts banque	10,29	Manifestations J. patrim.	619,37
Subsides RW	750,00	Journée ruisseaux	210,64
		Achat pavillon	276,45
TOTAL	3204,52	Fournitures métier à cercler	48,40
		Fournitures diverses	74,06
		Balisage St-Séverin	16,35
		Impression promenade SS (100)	37,18
			1602,66
		En caisse	1601,86
			1601,86
		TOTAL	3204,52

(Quelques) défis pour 2004

- Fêter nos 25 ans !

- Réaliser une carte de promenade sur Villers.
- Poursuivre l'atlas des arbres et haies remarquables et mettre à disposition du public la partie déjà réalisée.
- Mettre à jour notre site internet.
- Installer un panneau didactique au métier à cercler.
- Accueillir de nouvelles personnes intéressées pour être actives dans tel ou tel projet et faire évoluer la composition actuelle du Conseil d'administration ("rajeunir les cadres" comme il se dit dans d'autres milieux...).
- ...



Événements

Inauguration de la promenade balisée de Saint-Séverin

LE dimanche 28 septembre, le PPNa a inauguré la promenade de Saint-Séverin, projet lancé il y a quelques années déjà et matérialisé par une plaquette promenade. Le parcours commence sur la place de Saint-Séverin (losange bleu), à proximité de la pièce d'eau faisant face à l'église romane du XII^e siècle. À la sortie du village, le parcours emprunte un chemin longeant le cimetière et donnant sur un paysage ouvert. De grandes parcelles cultivées où seuls quelques haies et bosquets subsistent forment un *openfield* assez continu rappelant les paysages hesbignons. Cette partie du Condroz est cultivée de betteraves, maïs ou blés divers. Le sol y est constitué d'une couverture de lœss (grains de 10 à 50 microns), limon d'origine éolienne apporté lors des dernières périodes glaciaires. Il y a 150 000 ans, une immense calotte glaciaire recouvre le nord de l'Europe et notamment les régions de Nimègue aux Pays-Bas et de Duisbourg en Allemagne, soit à un peu plus d'une centaine de kilomètres du Condroz. Aux époques glaciaires, les vents du nord venant de la calotte arrachent les particules les plus fines des plaines alluviales situées au front de l'immense glacier européen. Plus au sud, ces vents faiblissent et les particules transportées se déposent en un tapis plus ou moins continu. En Campine, ce seront des dépôts sableux, en Hesbaye, dans le Condroz et par endroits en Ardenne, des lœss.

Extrêmement fertiles, ces limons, là où l'érosion ne les a pas enlevés, représentent des zones agricoles très riches.

La promenade emprunte un vallon affluent du ruisseau de Falogne. Peu à peu la surface plane laisse place à un relief plus accidenté. Les champs cultivés marquent le pas. Des bosquets ou des prairies deviennent la règle. Le long du chemin, des haies plus ou moins continues refont leur apparition avec un mélange d'essences caractéristiques (noisetiers, prunelliers, églantiers, aubépines et sureaux). Une partie des fonds humides du vallon est plantée de peupliers, arbres particulièrement bien adaptés à des sols gorgés d'eau.



Nous arrivons à proximité du Falogne, que nous franchissons par une passerelle en bois. De part et d'autre de la rivière, ainsi que sur les versants plus pentus, c'est le règne de la forêt. Mais les restes d'anciennes clôtures, les jeunes arbres sous forme de taillis montrent que ce milieu a du être plus ouvert il y a une trentaine d'années. Le chemin s'encaisse dans le versant en rive droite et donne accès à une belle forêt de feuillus. L'encaissement des chemins trahit le plus souvent un usage ancien. Le passage répété des hommes et bêtes érode le sol et provoque l'encaissement progressif des sentiers.

Au dessus de la montée, nous rejoignons un chemin principal qui nous ramène vers Saint-Séverin et les premières habitations du village. Ce passage est encore empierré sur une grande partie, avec des limites soulignées par des pierres mises sur champs. Si cette voie ne mène plus que dans la forêt, son empierrement montre que son utilisation ancienne devait être bien plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui. À proximité de l'ancien moulin de Falogne, sur la gauche du chemin se trouve une belle futaie constituée de frênes, hêtres et chênes abritant une petite chapelle. La promenade rejoint ensuite la route principale qui nous ramène à la place de Saint-Séverin.



À l'occasion de l'inauguration, le dimanche 28 septembre, de la première promenade de l'entité agréée par la Région wallonne et balisée par le PPNa, un petit dépliant reprenant une carte et un descriptif de cette promenade a été édité par le PPNa. Ce dépliant est disponible à notre secrétariat ainsi que dans les librairies de l'entité au prix de 1 €. □



C'est combien ton empreinte écologique ?



Si toute l'humanité consommait comme le font les pays développés d'Europe, il faudrait l'équivalent des ressources de 3 planètes ! C'est en tout cas ce que nous disent les scientifiques qui ont calculé notre empreinte écologique.

Quand je mange une omelette, quand je roule en voiture ou que je me lave, je consomme des ressources naturelles. Chacun de mes actes s'accompagne d'une consommation que la nature doit me fournir et de déchets qu'elle doit absorber. Le simple fait de respirer, d'habiter quelque part occupe déjà de la place, donc une ressource naturelle. C'est ça "l'empreinte écologique", notion introduite en 1994 par William Rees et Mathis Wackernagel, spécialistes de planification urbaine : la mesure de la charge qu'impose à la nature une population donnée.

Au lieu de se demander combien de personnes peuvent vivre sur une surface donnée, elle indique quelles sont les terres productives (et espaces marins) pour une population donnée. Elle convertit les services naturels utilisés par les sociétés en superficies nécessaires à la production renouvelable de ces services : nourriture (champs, océans), énergie (biomasse et puits de carbone), zones urbaines, produits de construction (mines, forêts, etc.).

Un peu de calcul

La terre possède près de 11,4 milliards d'hectares de terres productives et d'espaces marins, soit un quart de sa surface. Si on divise cette surface par l'ensemble de la population mondiale, cela équivaut à 1,9 hectare par personne. Alors que le consommateur africain ou asiatique disposait de 1,4 hectare par personne en 1999,

l'empreinte de l'Européen occidental moyen atteignait les 5 hectares et celle du Nord-Américain était de près de 9,6 hectares.

L'empreinte écologique du consommateur moyen était de 2,3 hectares par personne, soit 20 % au-dessus de la capacité biologique de la Terre (1,9 hectare).

En d'autres termes, l'humanité dépasse désormais la capacité de la Terre à subvenir à ses besoins en ressources renouvelables. De plus, les projections futures montrent encore une amplification du phénomène. Il est très peu probable que la Terre soit encore capable de supporter un tel déséquilibre écologique sans contrecoups sur les plans économiques, démographiques et sociaux.

Calculez votre empreinte écologique

Plusieurs outils offrent la possibilité d'évaluer votre propre empreinte écologique, c'est-à-dire une estimation de la superficie nécessaire pour répondre à l'ensemble de vos besoins en ressources naturelles en fonction de votre mode de vie. Ils se basent sur des critères liés au logement, à la consommation d'énergie, aux modes de déplacement, à l'alimentation, à la gestion des déchets... Peut-être pas toujours nuancés, ces "quiz" ont cependant l'avantage d'être rapides et efficaces car ils ne peuvent vous laisser indifférents sur les résultats obtenus... voire vous bouleverser. Calculez aussitôt votre empreinte écologique sur Internet :

<http://www.myfootprint.org/> (pour les adultes)

<http://www.agir21.org/flash/empreinteecoweb/loadcheckplugin.html>

Pour diminuez votre empreinte écologique !

Toutes ces émotions ne doivent cependant pas vous arrêter à améliorer sans cesse votre comportement citoyen. Vous trouverez notamment quelques conseils très pratiques sur le site du WWF français. Par exemple :

- remplacer 5 ampoules classiques par des ampoules économiques équivaut à réduire son empreinte écologique de 100 m² par an.
- remplacer 5 heures de voyage en avion par le même trajet en train ou en car la réduit de 1000 m² par an.
- ou encore, remplacer une fois par semaine la viande par un substitut

- végétal réduit l'empreinte de 1000 m2 par an.
- conduire 25 km de moins en voiture par semaine, réduira votre empreinte de 500 m2 par an.
 - etc.

L'empreinte écologique est très pédagogique

En se basant sur le principe du calcul de l'empreinte écologique, on peut comparer une série de comportements l'un par rapport à l'autre. Par exemple : l'empreinte d'une voiture par rapport au vélo en termes d'émissions de gaz à effet de serre, etc. Interpellante, cette mesure d'empreinte suscitera débats et recherches.

"Notre empreinte écologique", M. Wackernagel & W. Rees., Écosociété Éd. 1999.



Nature

Devine qui vient manger chez nous aujourd'hui ?

Il y a quelques semaines, une nouvelle association "Natagora" organisait un recensement national des oiseaux de jardin. Chacun était invité à observer et à compter les oiseaux qui visitent la mangeoire qu'il a placée à leur intention. Une brochure va être largement distribuée pour présenter cette opération de comptage, les oiseaux des jardins, et les moyens de leur plaire.

Natagora est une nouvelle association issue du mariage entre les associations Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (RNOB, dont l'activité essentielle est l'achat de réserves naturelle) et AVES (société d'étude des oiseaux).

Vous aurez toutes les informations utiles en téléphonant au 04.250.95.91 ou en visitant le site d'AVES sur www.aves.be où tous les détails de l'opération vous sont expliqués (superbes photos à l'appui !).



Sittelle torchepot

Nous reproduisons déjà ici la liste des espèces retenues pour le recensement.

Si vous avez une petite (ou une grosse) hésitation sur l'identification exacte des oiseaux présents chez vous, demandez la brochure gratuite au numéro de téléphone ci dessus. La brochure vous demande des informations sur votre jardin (type de végétation, type de nourriture...) afin de déterminer le type de jardins qui convient le mieux à telle ou telle espèce. Si vous préférez le contact direct, vous pouvez d'abord faire appel à certaines ressources locales ! (voir notre éditorial PPNa contact numéro 89).

Mésange charbonnière	Rouge-gorge	Pinson du Nord	Corneille noire	Troglodyte
Mésange nonnette	Choucas des tours	Tarin des aulnes	Pie bavarde	Sittelle torchepot
Mésange à longue queue	Pigeon ramier	Grive musicienne	Merle noir	
Mésange bleue	Verdier	Pic épeiche	Tourterelle turque	
Étourneau sansonnet	Pinson des arbres	Geai des chênes	Accenteur mouchet	

Contacts : Paul Eloy : 085.51.28.36 ou Gabriel de Potter 04.371.27.82.

□

L'histoire de nos arbres

Voici un nouvel ouvrage réalisé par notre ami et membre Benjamin Stassen, habitant du village de Ellemelle. Alliant passion pour la photographie, l'écriture et surtout... les arbres, Benjamin a réalisé sur ce thème deux grands livres : "Géants au Pied d'Argile" et ensuite "La Forêt des Ombres".

À deux reprises, le PPNa a pu bénéficier de ses productions. Certains se souviennent de la journée "saules" à Villers en 1998 (projection de diapositives) et de la mini exposition dans le cadre de la journée festive au château de la Petite-Vaux à Nandrin en 1999 (reproductions agrandies sur toile).

Et maintenant, voici "La Mémoire des Arbres" aux éditions... Racine ! En voici la présentation :

Voici dix ans paraissait "Géants au Pied d'Argile", un album déjà publié sous l'égide du Ministère de la Région wallonne. Depuis lors, un inventaire couvrant l'ensemble des 262 communes de Wallonie comprend quelque 25 000 arbres ou haies remarquables.

Disséminés entre villes et villages, dressés le long de vieux chemins ou au sommet d'une colline, en rase campagne ou au cœur des forêts, ils chevauchent limites et frontières ou signalent un carrefour antique.

Depuis des siècles, certains d'entre eux côtoient croix, calvaires, chapelles ou églises. D'autres peuvent se prévaloir d'un voisinage prestigieux - châteaux ou fermes seigneuriales - ou sont associés au souvenir sinistre des gibets, carcans et piloris.

Élus par le désir, la crainte ou la volonté de nos aïeux, ces arbres sont devenus les supports de la foi et des croyances, les emblèmes du pouvoir et de la justice, les instruments de la gestion de l'espace et des frontières, les symboles de la liberté et de la paix.

D'autres nous sont venus des plus lointaines contrées pour parer de leurs formes et couleurs domaines, parcs et jardins de Wallonie. Leur exotisme a comblé une insatiable curiosité, qu'elle relève de l'étonnement scientifique, de la recherche d'une beauté inouïe ou d'un statut que manifeste la possession d'essences rares acquises à prix d'or.

D'autres enfin sont de modestes indigènes, dont l'écologie et la pharmacologie moderne ravivent les vertus immémoriales.

Certains de nos arbres remarquables apparaissent dans des écrits ou des plans plusieurs fois séculaires. En maintes occasions, ils s'avèrent les seuls témoins vivants des mentalités, institutions ou coutumes qui ont façonné notre héritage culturel.

Ces monuments végétaux avaient accompli le prodige de se rendre invisibles aux yeux des historiens. Cet album comble une lacune par une approche inédite de ce prestigieux patrimoine, à la croisée de la nature et de la culture. En quelque sorte, une petite histoire de la Wallonie à travers ses arbres remarquables, depuis la conquête franque jusqu'à nos jours.

Réparti en deux tomes et rehaussé par quatre cents portraits d'arbres et plusieurs documents d'archives méconnus, cet album est une invitation à la découverte de plus d'un millier d'arbres parmi les plus vieux ou les plus rares, enracinés dans l'histoire, les paysages et les lumières de Wallonie.

TOME 1

Les Vétérans — l'Arbre et le temps

Saints et guérisseurs — l'Arbre et la foi

Seigneurs et magistrats — l'Arbre et la loi

TOME 2

Arpenteurs et topographes — L'Arbre et l'espace

Citoyens et patriotes — l'Arbre et la nation

Aristocrates, capitaines d'industrie et citadins — l'Arbre et l'agrément

Indigènes et petits médecins — l'Arbre et la santé



Benjamin Stassen se consacre à la connaissance et à la protection des arbres exceptionnels de Wallonie depuis près de 20 ans. Fondateur de l'ASBL "Le Marronnier" en 1989, il écrit et photographie en autodidacte, passion pour les mots et l'image qui lui a valu l'appui de la "Fondation belge de la Vocation" et de la "Fondation Spes".

Plusieurs livres jalonnent ce parcours. En tant qu'auteur et photographe : *Géants au Pied d'Argile* (1993), *La Forêt des Ombres* (1999), *Arbres à Histoire* (2000). Ou comme traducteur : *Communiquer avec les arbres*, de Maja Kooistra (2001).



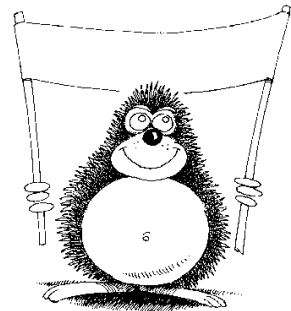
À l'amour des arbres et des lumières, il ajoute désormais l'étude de la dimension historique.



Environnement général

Organismes génétiquement modifiés

Les agriculteurs de l'Union européenne subissent de plus en plus les pressions exercées par les sociétés produisant des organismes génétiquement modifiés, telles Monsanto (USA), Syngento (Suisse), Bayer (Allemagne)...



De quoi s'agit-il ?

Comme leur nom l'indique, les OGM sont, dans ces cas-ci, des végétaux dont les données génétiques naturelles ont été modifiées volontairement en laboratoire par l'homme. Le but recherché est une meilleure résistance à toutes sortes d'ennemis naturels de la plante, comme les insectes qui les détériorent pour se nourrir et diminuent dès lors le niveau de la production.

Modifier le patrimoine génétique du végétal en le rendant résistant, sinon destructeur de ses prédateurs permet une meilleure défense de la plante, mais aussi une utilisation réduite, voire nulle, de certains pesticides destinés à protéger les cultures. Par exemple, la firme allemande Bayer commercialise un colza transgénique résistant à un herbicide total, le "liberty" et permettant une augmentation de la production d'huile de 20 %.

Les cultures concernées, dont il est actuellement question dans les médias, sont principalement la culture du colza et du maïs doux destiné à la consommation humaine. Signalons toutefois qu'il existe une trentaine de demandes d'autorisation pour introduire de nouveaux OGM sur le marché européen.

Les OGM sont ils inoffensifs ?

Précisément, c'est bien là que le bât blesse. En effet, en l'état actuel des connaissances, il n'existe aucun consensus scientifique sur l'innocuité des OGM quant à leurs effets sur la santé des consommateurs ou sur la biodiversité.

Par ailleurs, certains spécialistes dénoncent le danger potentiel que représente la dissémination de pollen de plantes transgéniques vers les cultures traditionnelles et a fortiori biologiques. Ils craignent, en effet, une "pollution" incontrôlable et irréversible des autres cultures.

Partant de ces éléments de réflexion, sept pays européens, dont la Belgique, avaient décidé en 1999 de bloquer toute nouvelle demande d'autorisation d'OGM en Europe. Ils exigeaient l'adoption de règles précises sur l'étiquetage et la traçabilité des OGM.

Or, si les Quinze sont divisés sur le dossier du maïs doux, la Commission Européenne, à qui reviendra la décision de trancher si les ministres européens ne prennent pas position, s'est déjà déclarée favorable aux OGM. Il semblerait que d'ores et déjà certains pays de l'Union Européenne se contenteraient de la reconnaissance officielle de zones sans cultures transgéniques (Autriche, Belgique...).

Et les agriculteurs ? Attention aux compagnies d'assurance ! Comme d'habitude, ceux-ci sont tiraillés entre le désir de produire des cultures "saines", voire biologiques, et la pression d'accroître les rendements en diminuant les frais et donc de protéger, sinon augmenter leurs revenus.

Il appartient aux autorités politiques - à tous les niveaux - ainsi qu'aux organisations professionnelles responsables, d'informer les agriculteurs des dangers qu'ils risquent de courir en optant pour la culture des OGM. En effet, les compagnies d'assurance sont très réticentes à l'égard de la culture transgénique. Elles sont échaudées par des cas précédents, comme les conséquences de l'emploi de l'amiante, dont la nocivité pour la santé humaine était ignorée, ce qui les oblige à faire face aujourd'hui à des indemnisations très importantes de milliers de victimes.

L'agriculteur est donc confronté au dilemme suivant : opter pour la culture des OGM (et ses avantages immédiats ?) qualifiés sans risque par les sociétés productrices, et alors, devoir assumer - seuls - les risques potentiels éventuels, volontairement sous-estimés, car les compagnies d'assurance refuseront de les couvrir.

Et les consommateurs ?

Les intérêts des sociétés productrices d'OGM sont tellement énormes qu'elles vont exercer un lobbying intense sur les décideurs politiques européens afin que toute entrave soit levée à leur adoption dans l'Union Européenne. Elles feront argument de tout bois !

Par ailleurs, la corruption des pouvoirs politiques ne semble pas s'amenuiser et le chant des sirènes se révèle de plus en plus émoussant.

Le consommateur peut - au mieux - espérer que certains pouvoirs politiques veilleront à une information la plus objective possible du public au sujet des OGM, et que, dès lors, tous les produits à base d'OGM s'identifieront à lui par un étiquetage clair. On peut rêver. Même dans cette perspective, tout risque ne sera pas écarté, puisque des animaux destinés à la consommation seront nourris à l'aide d'aliments à base d'OGM.

Est-il pensable de voir à l'étal du boucher un steak étiqueté "bœuf nourri aux aliments fabriqués à base de colza transgénique" ?

Ça se passe près de chez vous

Événements organisés par les Jeunes Naturalistes du Condroz (JNC)

13-16 avril : stage nature pour les 8-12 ans



Les JNC vous invitent
à découvrir la flore
indigène le
samedi 24 avril 2004

À Fraiture, rue Bouhaye, 118.



Programme :

Dès 14 h. : visite du jardin des plantes et de l'arboretum, cuisine sauvage avec les jeunes naturalistes.

Dès 15 h. : bourse aux plantes : vente et échange.

Dès 18 h. : barbecue (réservation indispensable au 085.51.28.36).

En permanence : bar, tombola, exposition de photos et peintures animalières, projection de films "nature".

Arbres et haies remarquables

Ce mois de janvier, notre association a mis en commun avec la Commission consultative de l'Aménagement du territoire (CCAT) les photos réalisées par les deux équipes. Encore merci à nos deux membres qui ont couvert toute la zone Villers et une partie de celle de Nandrin. Cette mutualisation des données fait gagner un temps précieux aux deux groupes. La CCAT se servira de ces clichés pour faciliter le repérage sur plan cadastral des arbres et haies concernées et ainsi identifier les propriétaires à qui l'Administration communiquera les obligations légales qu'ils sont tenus de respecter. Ensuite, les photos seront intégrées dans sa banque de données générale sur le territoire communal.

De son côté le PPNa poursuit son propre objectif, soit utiliser les mêmes photos dans un souci de sensibilisation de la population (mise sur site, édition, promenades guidées...). Les deux équipes se sont engagées à mentionner ce partenariat dans les différentes utilisations qu'elles feront de l'outil. □

Cotisations

Il est revenu le temps des cotisations (que le temps passe vite !). Nous vous invitons à vous mettre en ordre en versant la modique somme de 7,5 € au compte de votre association n° 068-2318469-02 avec la communication "cotisation 2004" et le nom du ou des membres concernés. Cette somme est, comme d'habitude, un minimum que nous apprécierions de voir gonflée selon vos moyens et l'intérêt que vous portez à nos actions.

Le trésorier